



Location de salle en état insalubre et en travaux

Par **Fred76n**, le **14/11/2016** à **12:11**

Bonjour,

J'ai loué une salle pour un événement. Lors des visites de la salle, le loueur m'a fait état de tous les travaux qui étaient censé être fait avant ma réception et nous avons donc décider de louer cette salle.

Quelques jours avant l'évènement, et bien que le loueur ne voulait pas que je passe avec le traiteur pour organiser les différents emplacements du buffet et du bar, je me suis rendu à la salle. Quel ne fut pas ma surprise lorsque j'ai vu l'état de celle-ci qui était encore en chantier ! Le loueur me certifie que la salle sera prête pour l'évènement (3 jours après).

Pourtant le jour de l'évènement, la salle n'était toujours pas prête, elle etait insalubre, elle était sale, ainsi qu'un manque déplorable de sécurité (surtout au niveau des marches non fini en ciment) et la réception s'est déroulé dans un chantier !

Ayant réglé la prestation en amont de l'évènement, quelles sont mes droits et que puis je obtenir sur le prix au vue de la prestation qui ne vaut clairement pas le prix que j'ai payé ?

Merci d'avance pour votre aide bien précieuse

Free